CGSP ACOD Admi - ALR - LRB

Madame Annelies VERLINDEN
Ministre de l'Intérieur et des Réformes institutionnelles
Rue de la Loi, 2
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20 décembre 2024

Madame la Ministre de l'Intérieur,

Objet : Préavis de grève concernant les membres de la Police Intégrée ainsi que l'AIG.

Vous trouverez, par la présente, le dépôt d'un préavis de grève **pour les journées du 13 janvier et du 13 février 2025 qui démarre à minuit pour se terminer à 23h59.**

En effet, le front commun syndical prévoit des journées d'actions à Bruxelles contre les mesures d'austérité européennes et en réaction aux négociations gouvernementales en cours.

Ce préavis de grève permettra de couvrir tous les membres de la Police Intégrée (Police Locale et Police Fédérale) et de l'AIG, qui entendent faire usage de leur droit de grève conformément à l'art. 126 de la Loi du 7 décembre 1998 portant l'organisation de la police intégrée structurée à deux niveaux et de l'Arrêté Royal du 23 décembre 1998 visant l'exécution de celle-ci.

Il couvrira les **journées du 13 janvier 2025 et du 13 février 2025** de sorte que seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pause le 12 janvier au soir ou dont le travail en pause se termine dans la nuit du 13 au 14 janvier 2025 et le 12 février au soir ou dont le travail en pause se termine dans la nuit du 13 au 14 février 2025.

En l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de l'Intérieur, l'expression de notre considération distinguée.

Olivier NYSSEN,
Secrétaire général CGSP- ADMI-ALR-LRB.

Admi - Alr - Lrb
Place Fontainas, 9-11
1000 Bruxelles
Belgique

Téléphone : 32 - (0)2 508 59 88
Télécopie : 32 - (0)2 508 58 15
Mail : eddy.quaino@cgsp.be

CGSP FGTB Services Publics Ensemble, on est plus forts

ACOD ABVV Openbare Diensten Samen sterk